L’OMS identifie des défaillances dans le secteur de la santé marocain

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-02-11 03:13:51 - Vu sur pharmacie.ma

Les résultats de l’évaluation du système de santé au Maroc, réalisée par le ministère de tutelle et l’OMS, ont été présentés lors d’une conférence sur «Les fonctions essentielles de la santé», tenue à Rabat. Ce diagnostic sera pris en considération dans le processus d’élaboration de la très attendue loi nationale sur la santé publique, inscrite dans l’agenda législatif du gouvernement.

De cette évaluation, il ressort que le pays a certes réalisé des progrès importants, ayant permis de contrôler ou d’éliminer certaines menaces comme le choléra, la typhoïde, la malaria ou la lèpre, mais que le système sanitaire national est face à de nouveaux défis auxquels il doit se préparer. Il s’agit notamment du renforcement des actions contre des fléaux comme la tuberculose, le Sida, les méningites… D’autres menaces à caractère transnational comme les épidémies Ebola ou Zika interpellent le gouvernement sur ses capacités en matière de veille et de sécurité sanitaires. A cela s’ajoute «la montée croissante de la charge de morbidité des maladies non transmissibles, en plus des problèmes sanitaires liés aux changements de mode de vie et à la tendance au vieillissement de la population», a expliqué le ministre. Ceci est d’autant plus important que «3 décès sur 4 au Maroc sont attribuables à des maladies non transmissibles», selon Souteyrand. D’où la nécessité de déployer «des actions novatrices et une réponse énergique et coordonnée», a-t-il dit. Cela devra passer, selon Louardi, par «l’amélioration de la performance des fonctions essentielles de la santé publique, qui devra aboutir à une nouvelle vision capable de consolider les acquis en matière de prévention de la maladie et de promotion de la santé et du bien-être, selon une approche globale et intégrée».

Cet audit a pointé une série de défaillances qui caractérisent le système national de santé publique. En tête, «la pénurie des ressources humaines», couplée à «la faible motivation du personnel dans les zones reculées», en plus de «l’insuffisance de la réflexion stratégique». A cela s’ajoutent le caractère limité des dépenses consacrées aux soins préventifs et la fragmentation des systèmes d’information sanitaire traduits par des programmes verticaux. Aujourd’hui, il est urgent de redresser la barre, en mettant en place la nouvelle loi sur la santé publique. L’expansion du secteur privé de la santé est également pointée, notamment à cause de défaillances de réglementation, qui rend nécessaire d’établir de meilleurs partenariats entre les intervenants.